

# La fiscalité successorale dans un cadre international

Lundi 14 février 2022

Par **Maître Gilles DE FOY**, Avocat au Barreau de Bruxelles (cabinet Bazacle & Solon), Maître de conférences invité UCLouvain.

Présentation :

*Cette séance qui se fera à la lumière des dernières actualités en la matière aura pour objectif d'analyser les implications en matière de fiscalité successorale dans un cadre de mobilité croissante.*